Modèle d’annonce pour appel à candidature pour les CRC – mis à jour le 2 juin 2021

**Titre : à compléter**

**CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA (NIVEAU à compléter)**

***Paragraphe d’introduction à élaborer par la faculté***

Informations sur l’université, la faculté, le département et les caractéristiques de la chaire de recherche (domaine de recherche)

***Engagement de l’Université envers l’équité, la diversité et l’inclusion***

Conformément à ses propres politiques de recrutement, notamment au « Programme d’accès à l’égalité d’emploi », l’Université Laval favorise l’excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l’égalité des chances à toutes les candidates et tous les candidats. Elle appuie le principe énonçant que l’excellence et l’équité sont compatibles et complémentaires.

Ainsi, l’Université Laval a défini son [plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](https://www.services-recherche.ulaval.ca/system/files/Documents/Financement/Chaires%20CRC/EDI/plan-action-edi-crc-Nov2020-2021.pdf) en vue d’accroître la représentativité des femmes, des Autochtones, des personnes en situation de handicap et de celles appartenant aux minorités visibles aux postes de titulaires de Chaires de recherche au Canada (CRC) au sein de notre institution.

Afin de respecter ces engagements, **seules les personnes candidates possédant les compétences requises ET s’étant auto-identifiées comme membre d’au moins un de ces quatre groupes sous-représentés seront sélectionnées au terme du présent concours.** L’ULaval ne peut déposer d’autres types de profils de candidatures tant que ses cibles de représentation ne sont pas atteintes, et ce, conformément aux exigences du Programme des CRC.

Pour de plus amples explications sur les justifications de ces engagements envers l’EDI ainsi que pour connaître les écarts de représentation que l’Université doit combler d’ici 2029, nous vous invitons à consulter les pages web dédiées à l’EDI ainsi que celles du Programme des CRC.

***Profil recherché***

Le [Programme de chaires de recherche du Canada](http://www.chairs-chaires.gc.ca/home-accueil-fra.aspx) (CRC) vise à attirer et retenir certains des chercheurs et chercheuses parmi les plus accomplis et prometteurs au monde.

***La faculté doit choisir le paragraphe à conserver selon l’offre***

**Pour les chaires de recherche de niveau 1**

Les chaires de niveau 1 dites « seniors » sont destinées à des chercheuses et chercheurs exceptionnels reconnus par leurs pairs comme des leaders mondiaux dans leur domaine. Ces chaires, d’une durée de sept ans et renouvelable une fois, sont d’une valeur de 200 000$ par année et contribuent à financer le salaire de la personne titulaire.

Les candidates et candidats à une chaire de niveau 1 doivent détenir un statut de professeur titulaire ou de professeur agrégé près de la titularisation.

**Pour les chaires de recherche de niveau 2**

Les chaires de niveau 2 dites « juniors » sont destinées à des chercheuses et chercheurs exceptionnels reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des leaders dans leur domaine. Ces chaires, d’une durée de cinq ans et renouvelable une fois, sont d’une valeur de 100 000$ par année et contribuent à financer le salaire de la personne titulaire. Une allocation de recherche de 20 000$ par année accompagne les chaires de niveau 2 lors des 5 années du premier mandat. Cette allocation doit servir pour les coûts directs de la recherche.

Les candidates et candidats à une chaire de niveau 2 doivent détenir un statut de professeur adjoint ou de professeur agrégé ou alors posséder les qualifications nécessaires pour occuper un poste à ce niveau. De plus, les candidates et candidats doivent être des chercheurs qui ont été actifs dans leur domaine depuis moins de 10 ans au moment de la mise en candidature.

*Les candidates et candidats qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et dont la carrière a été interrompue pour des raisons mentionnées ci-dessous peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de* [*justification de la chaire de niveau 2*](http://www.chairs-chaires.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx#s3) *du Programme. Pour obtenir plus d’information, prière de communiquer avec Jean-Philippe Marquis (**jean-philippe.marquis@vrr.ulaval.ca* *) au Vice-rectorat à la recherche, la création et l’innovation de l’Université Laval.*

***Interruptions de carrière et situations personnelles***

Dans le respect des valeurs de diversité et d’équité, l’Université Laval reconnaît que les interruptions de carrière et les situations personnelles comme un congé parental, un congé de maladie prolongé, une formation clinique, des soins à un membre de la famille ainsi qu’un handicap peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les candidates et candidats sont ainsi invités à identifier et expliquer, le cas échéant, ces effets afin qu’ils soient pris en compte lors de l’évaluation de leur candidature.

***Mesures d’adaptation***

Des mesures d’adaptation peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, et ce, en toute confidentialité. Si vous avez besoin d’une mesure d’adaptation, nous vous invitons à communiquer avec la personne ressource en équité aux coordonnées ci-dessous. À compléter par la faculté : il s’agit de la personne ressource en équité de la faculté (« représentant ou représentante facultaire ÉDI »).

*Paragraphes à inclure quel que soit le niveau de la chaire*

La personne choisie par le département devra franchir avec succès une sélection interne à l’Université Laval dans le cadre des [concours de sélection des CRC](https://www.services-recherche.ulaval.ca/financement/trouver-du-financement-en-recherche/subventions-individuelles-et-en-equipe/chaires-de-recherche-du-canada/equite-diversite-et-inclusion-chaires-de-recherche-du-canada#boite-accordeon-229) et une évaluation par le Programme de CRC.

Pour en savoir plus sur le programme et les critères d’admissibilité des candidates et candidats, veuillez consulter le site Web [Programme de chaires de recherche du Canada](http://www.chairs-chaires.gc.ca/home-accueil-fra.aspx)

***Description du poste*** À compléter par la faculté

***Exigences*** À compléter par la faculté

La personne choisie par la faculté devra franchir avec succès une sélection interne à l’Université Laval (voir les critères de la [grille d’évaluation](https://www.ulaval.ca/fileadmin/recherche/documents/services/grille-evaluation-crc-2018.pdf)) et une évaluation par le Programme des Chaires de Recherche du Canada.

*NB À NE PAS METTRE DANS L’ANNONCE : La meilleure pratique en matières d’ÉDI est de mettre les exigences minimales dans l’appel afin d’attirer le plus vaste bassin de candidatures possible. Les critères « atouts » seront plutôt considérés lors de la sélection des candidatures pour la prochaine étape du processus.*

***Réception de candidature*** À compléter par la faculté

Procédure pour le dépôt des candidatures (contenu du dossier, date limite, contact etc.)

Information sur les dates des rencontres (comité de sélection facultaire)

Date d’entrée en fonction